

### Massacre de Ruhagarika de mai 2018 : éviter les biais de l'enquête et la parodie judiciaire de Gatumba

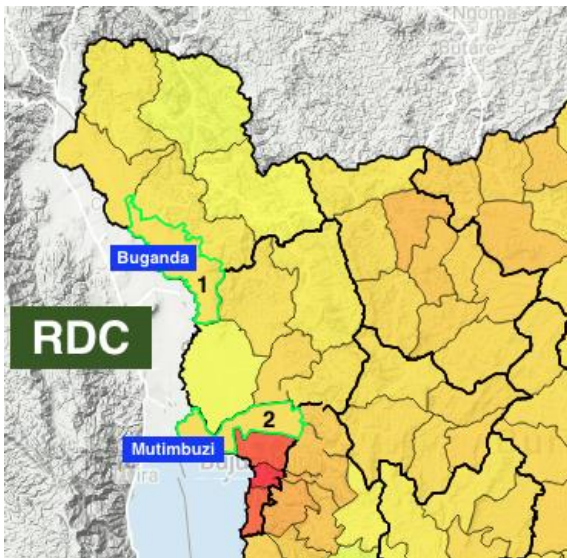
*Analyse de SOS-TORTURE/BURUNDI après un mois donné à la Commission d'enquête pour investiguer sur le massacre de Ruhagarika*

*13 Juin 2018*

---

*Le 14 juin 2018, le Procureur Général de la République, Sylvestre Nyandwi est supposé recevoir le rapport d'une commission d'enquête qu'il a mise en place le 14 mai dernier pour investiguer sur les massacres commis dans la nuit du 11 au 12 mai 2018 à Ruhagarika, en Commune Buganda, province Cibitoke où 26 personnes, dont 5 femmes et 12 enfants ont été tués. Cette barbarie ressemble à s'y méprendre, quant à l'émotion sélective manifestée par les autorités et la désignation immédiate des coupables, à une autre de triste mémoire, survenue il y a 7 ans, qui a coûté la vie à une quarantaine de personnes dans la nuit du 18 au 19 septembre 2011 au bar dit " Chez les Amis" à Gatumba, en commune Mutimbuzi de la province de Bujumbura. Une commission d'enquête avait été mise en place par le Procureur Général de l'époque, M. Valentin Bagorikunda mais la vérité des faits est toujours attendue suite aux dysfonctionnements du système judiciaire et à l'impunité garantie aux crimes commandités par l'Etat.*

- **Des commissions d'enquête pour faire la lumière sur les attaques commises à partir de la RDC à Ruhagarika comme à Gatumba**



Communes Buganda (1) et Mutimbuzi (2) sur la carte du Burundi

Situées géographiquement à la frontière avec la RDC, les localités de Ruhagarika et de Gatumba se trouvent respectivement dans les circonscriptions administratives des communes Buganda en province de Cibitoke et Mutimbuzi en province de Bujumbura. Elles sont présumées avoir été l'objet d'attaques de groupes armés burundais agissant à partir de la RD Congo.

Après le drame de Ruhagarika, le Procureur Général de la République, Sylvestre Nyandwi a sorti un communiqué de presse, lundi le 14 mai 2018, où il portait à la connaissance de la communauté nationale et internationale « *que les premiers éléments de l'enquête révèlent que les criminels sont venus de la République Démocratique du Congo (RDC) et qu'ils s'y sont repliés après le forfait.* » Il a précisé qu'une commission d'enquête judiciaire avait été mise en place pour « *identifier les commanditaires de cette barbarie ainsi que leurs complices pour qu'ils soient punis conformément à la loi.* ». Un délai d'un mois a été accordé à cette commission pour mener l'enquête et fixer le dossier devant la juridiction compétente.

Egalement après les tueries de Gatumba, le Procureur Général de la République d'alors, Valentin Bagorikunda, avait mis en place, le 21 septembre 2011, une commission chargée d'enquêter sur les massacres de la nuit du 18 au 19 septembre 2011.

Puis, comme à Ruhagarika, l'échéance d'un mois a été donnée à la commission d'enquête pour présenter son rapport sur le forfait « *commis par un groupe de personnes dont une partie venant de la République Démocratique du Congo et une autre résidant sur place* » selon le Secrétaire Général et Porte-Parole du Gouvernement, Philippe Nzobonariba<sup>1</sup>

## ▪ Deux forfaits perpétrés dans des contextes de crise socio-politique et sécuritaire

En mai 2010, les partis de l'opposition avaient contesté les résultats des élections communales de 2010 remportées par le parti au pouvoir CNDD-FDD à 64%. Ils ont par la suite décidé de boycotter le processus électoral en se retirant du scrutin présidentiel au mois de juin et des élections législatives du mois de juillet ouvrant ainsi au CNDD-FDD une victoire facile faute de combattants.

A partir du mois de septembre, l'insécurité et la criminalité se sont intensifiées dans les régions correspondant aux anciens bastions des FNL<sup>2</sup> dirigés par Agathon Rwasa. C'est ce climat de violence qui prévalait au moment de l'attaque de Gatumba.

Le massacre de Ruhagarika a été perpétré lui aussi dans un contexte de crise consécutive au troisième mandat du Président Nkurunziza contesté par les partis politiques de l'opposition et la société civile depuis avril 2015. Depuis lors, environ 1200 personnes ont été tuées au cours des violences qui ont suivi et plus de 430.000 personnes ont pris le chemin de l'exil principalement vers les pays voisins du Burundi à savoir la Tanzanie, le Rwanda, la RDC, l'Ouganda et le Kenya. De plus, le massacre de Ruhagarika a eu lieu une semaine avant le référendum constitutionnel du 17 mai 2018 caractérisé par de nombreux actes d'intimidation des membres de l'opposition par les miliciens Imbonerakure principalement et surtout par de nombreuses manœuvres de diversion annonçant régulièrement des attaques imminentes préparées à l'extérieur du pays.

---

<sup>1</sup> Xinhua

<sup>2</sup> <https://levisionnaire-infos.blogspot.com/2011/05/rapport-2011-amnesty-international.html>

- **Les milieux proches du pouvoir CNDD-FDD devancent chaque fois les enquêtes judiciaires en indexant les opposants comme auteurs des forfaits**

Le 12 mai 2018, au lendemain du forfait de Ruhagarika, le président de l'aile pro-gouvernementale du FNL, Jacques Bigirimana est monté au créneau pour faire endosser la responsabilité du crime aux contestataires du troisième mandat du Président Nkurunziza. Dans une déclaration en kirundi diffusée sur le site web « Burundi News »<sup>3</sup> et les réseaux sociaux, Jacques Bigirimana a affirmé que ce sont les putschistes qui étaient responsables de cette attaque. Il a même demandé aux bailleurs de fond qui financent les ONGs intervenant en faveur des réfugiés burundais de se rassurer que leur argent n'est pas utilisé pour l'achat des armes.

De façon similaire, dans le cas de Gatumba, l'Administrateur Général du Service National de Renseignement (SNR) d'alors, Adolphe Nshimirimana adressa, en date du 27 septembre 2011, un document confidentiel aux services secrets des pays de la région en demandant leur appui pour arrêter le chef des FNL qui se cachait en République démocratique du Congo sous la protection de rebelles rwandais et de la milice mai-mai. Selon lui, le massacre de Gatumba avait été « *planifié par Agathon Rwasa et exécuté par un groupe terroriste sous les ordres de Antoine Bariyanka alias Shutu (commandant des FNL)* ». Selon ce document, l'insécurité qui prévalait était « *orchestrée et entretenue par Agathon Rwasa et la coalition ADC-IKIBIRI, qui depuis leur échec aux élections communales de 2010, prônaient la guerre en pensant qu'ils pouvaient avoir des gains politiques qui proviendraient des négociations avec le pouvoir issu des urnes* ».

- **Tentative d'instrumentalisation de la communauté internationale : des victimes qui valent plus que d'autres ...**

Le 15 mai 2018, lors de l'inhumation des victimes à Ruhagarika, des hautes personnalités du pays, dont des membres du gouvernement, des députés et sénateurs, le nonce apostolique, des diplomates, des représentants des organisations onusiennes et différents cadres et amis de la province avaient été conviés à cet enterrement. L'ambassadeur de la Russie au Burundi, qui a parlé au nom des autres diplomates, a condamné ces massacres perpétrés contre des innocents, en soulignant que cette phase noire doit être dépassée. « *Personne n'a le droit d'ôter la vie à*

<sup>3</sup> <https://soundcloud.com/2018-radio-bujumbura-inter/avec-jacques-bigirimana-president-du-fnl>

*son semblable* », a-t-il dit, tout en présentant ses condoléances aux familles des victimes et au gouvernement du Burundi.<sup>4</sup>

Certaines sources ont directement désigné le mobile du crime en précisant que l'attaque de Ruhagarika n'avait que le seul objectif de vengeance : la famille d'un agent de sécurité de l'API (Unité de Protection des Institutions) surnommé Mutwa était la cible de cette attaque. Selon ces sources, ce dernier aurait été visé pour avoir participé à l'opération qui a coûté la vie à la famille du cameraman de la RTNB, Christophe Nkezabhazi, son épouse et ses deux enfants à son domicile en commune Ngagara, le 13 octobre 2015.<sup>5</sup>

Par contre, de nombreuses victimes civiles massacrées avant 2015 et après, spécialement lors de la répression de l'attaque de trois camps militaires à Bujumbura et de Brigade de Mujejuru en province de Bujumbura, le 11 décembre 2015 n'ont pas eu droit à la compassion des hautes autorités du pays et des représentants de la communauté internationale se trouvant au Burundi : un traitement sélectif qui soulève des interrogations.

On se rappelle qu'une centaine de personnes civiles avaient été tuées principalement dans les zones de Musaga, Nyakabiga, Jabe, Cibitoke et Mutakura. Ces exécutions menées par les forces de sécurité de l'Etat dont la police et des militaires ciblaient les quartiers qui ont le plus manifesté contre le troisième mandat du Président Burundais Pierre Nkurunziza.<sup>6</sup>

Au lieu d'appeler les mêmes autorités gouvernementales et représentants de la communauté internationale à faire le constat des faits comme à Ruhagarika, les corps ont plutôt été enterrés à la sauvette par des agents de l'Etat pour qu'on ne puisse pas estimer le nombre des victimes, selon Amnesty International, qui publia le 29 janvier 2016, des images confirmant l'existence des charniers afin de dissimuler l'ampleur des tueries perpétrées par les forces de sécurité.<sup>7</sup>

Le même scénario sélectif des victimes par le Gouvernement CNDD-FDD a été observé, il y a quelques années. On se rappelle qu'à Gatumba, en 2011, les victimes ont eu droit à la compassion du Président Nkurunziza qui a mobilisé les représentants de la communauté internationale pour les prendre à témoin. En effet, le lendemain du drame le 19 septembre 2011, le Chef de l'Etat s'est rendu lui-même sur les lieux et a déclaré trois jours de deuil national en promettant que les responsables du massacre, qu'il qualifiait de « *tueurs, des génocidaires ayant commis un crime inqualifiable* » seraient arrêtés et traduits en justice.

Les membres du corps diplomatique étaient également présents à Gatumba et l'Ambassadeur de France d'alors, Jean Lamy avait dénoncé « *un acte terroriste inqualifiable* » et rappelé que

<sup>4</sup> <https://burundi24.wordpress.com/2018/05/21/inhumation-de-24-corps-des-victimes-de-lattaque-de-ruhagarika-en-commune-buganda>

<sup>5</sup> <https://abisezerano.com/2018/05/12/igitero-co-ku-ruhagarika-cari-gifise-intumbero-yo-kwihora-gusa>

<sup>6</sup> <http://sostortureburundi.over-blog.com/2016/01/sos-torture-burundi-n-1.html>

<sup>7</sup> <http://www.france24.com/fr/20160130-amnesty-international-images-charniers-potentiels-burundi-fosses-communes-nkurunziza>

la communauté internationale « condamnait avec force ces actes de violence ». Rappelons que le bar « *Chez les amis* » où les victimes ont été surprises par la horde de tueurs appartenait à un membre du parti présidentiel et recevait ce dimanche soir, le 18 septembre, une équipe de football dont les membres seraient affiliés à la ligue du parti au pouvoir.<sup>8</sup>

Mais, cinq années auparavant, en août 2006, une trentaine de membres du FNL avaient été froidement exécutés par des Forces de Défense Nationale (FDN) au parc national de la Ruvubu et leurs corps jetés dans les rivières, spécialement la RUVUBU. Ces victimes n'ont pas eu droit à la compassion présidentielle. C'est la découverte des corps dans la rivière ainsi que les recherches des familles des victimes qui ont attiré l'attention nationale et internationale sur l'ampleur du massacre.

Plus préoccupant encore, les investigations sur ce massacre avaient permis d'établir la responsabilité du colonel Vital Bangirinama, alors Commandant de la 4<sup>ème</sup> région militaire et principal accusé dans les massacres de Muyinga. Mais le Président de la République a suspendu son arrestation arguant que cela pouvait entraîner des troubles dans le pays, à travers une confrontation armée entre la police et les militaires<sup>9</sup>. Suite à de nombreuses pressions, ce colonel a été révoqué de l'armée, mais selon des sources concordantes, le Président lui-même aurait facilité sa fuite vers l'extérieur, où il aurait continué à bénéficier du soutien financier du pouvoir.

### ▪ Eviter la parodie judiciaire des massacres de Gatumba

La communauté nationale et internationale s'attend à ce que la lumière soit faite sur le massacre de Ruhagarika « *afin d'identifier les commanditaires de cette barbarie ainsi que leurs complices pour qu'ils soient punis conformément à la loi* » comme l'a promis le Procureur Général, Sylvestre Nyandwi dans son communiqué. Il recevra bientôt le rapport de la commission d'enquête et tout devrait être mis en œuvre pour éviter la parodie judiciaire qui a prévalu sur le dossier Gatumba de 2011 dont les quelques éléments illustratifs sont les suivants :

- Au cours de l'audience du 13 décembre 2011, le principal accusé, Innocent Ngendakuriyo, alias « Nzarabu » a accusé des hauts gradés des services de sécurité d'avoir commandité l'opération qui a coûté la vie à 37 personnes. Ces derniers l'avaient chargé de tendre un

<sup>8</sup>[https://www.rtbf.be/info/monde/detail\\_burundi-36-victimes-dans-l-attaque-d-un-bar-pres-de-bujumbura?id=6777783](https://www.rtbf.be/info/monde/detail_burundi-36-victimes-dans-l-attaque-d-un-bar-pres-de-bujumbura?id=6777783)

<sup>9</sup> <https://burundi-megainfo.blogspot.com/2010/07/vital-bangirinama-vient-detre-revoque.html?m=1>

piège à Claver Nduwayezu alias « Mukono », un chef rebelle qui sévissait dans la région, aujourd'hui accusé d'être le principal cerveau de ce massacre. Le piège aurait mal fonctionné<sup>10</sup> mais ces hauts responsables mis en cause n'ont jamais comparu. Il s'agissait de Maurice Mbonimpa, (chef de cabinet du ministre de la sécurité publique au moment des faits, du général Gervais Ndirakobuca, alias Ndakugarika (directeur général adjoint de la police nationale au moment des faits), du commissaire Désiré Uwamahoro (commandant du groupement d'intervention rapide –GMIR- de Kanyosha). S'ajoutent également les agents de la documentation dénommés Mathias Niyonzima, alias Kazungu, Dieudonné, Bibona et Stanislas.<sup>11</sup>

- Le même principal accusé Innocent Ngendakuriyo sera exfiltré de la prison de Rumonge le 28 décembre 2012 par des agents de la police, simulant une évasion. Selon son témoignage recueilli par la radio Isanganiro, il sera conduit « à Bujumbura vers le quartier présidentiel de Kiriri chez un nommé (Mutama ou Mzee) non autrement identifié ... » Puis arrivé dans cette maison, Nzarabu a été « contraint de retourner les plaintes relatives aux massacres de Gatumba contre certains acteurs de la vie du pays pour pouvoir bénéficier d'une libération ». Il a été acculé de dire que certains journalistes des radios RPA et Isanganiro étaient au courant des massacres de Gatumba de septembre 2011, mais qu'ils n'ont rien fait pour les prévenir. Nzarabu a dû aussi dire que les massacres de Gatumba ont été l'œuvre de certains leaders de l'opposition politique burundaise notamment Chauvineau Mugwengezo de l'UDP Zigamibanga, Manassé Nzobonimpa ancien membre du CNDD-FDD aujourd'hui en exil et Alexis Sinduhije du MSD et l'œil complice de certains leaders de la société civile comme le président de l'APRODH.<sup>12</sup>

En appel, la défense a soulevé également beaucoup d'irrégularités. D'après Me Raphaël Horumpende, Avocat de la Défense : « La cour a donné à la défense rien que deux minutes de plaidoirie. Cela n'est prévu nulle part ». Puis, les hautes personnalités de la police nationale ou de la documentation citées par les prévenus Nzarabu et Mabele n'ont pas été appelées à la barre. De plus selon cet avocat, les accusés ont été torturés ou menacés de l'être par les agents du service national des renseignements. Alors que selon l'article 52 du code de procédure pénale<sup>13</sup> : « Les aveux extorqués n'ont aucune valeur ».

<sup>10</sup> [https://www.thiesvision.com/Burundi-Coup-de-theatre-dans-le-proces-des-auteurs-presumes-de-l-attaque-de-Gatumba\\_a2646.html](https://www.thiesvision.com/Burundi-Coup-de-theatre-dans-le-proces-des-auteurs-presumes-de-l-attaque-de-Gatumba_a2646.html)

<sup>11</sup> ([http://fr.igihe.com/spip.php?page=mv2\\_article&id\\_article=7243](http://fr.igihe.com/spip.php?page=mv2_article&id_article=7243))

<sup>12</sup> (<http://www.isanganiro.org/spip.php?article3389>)

<sup>13</sup> [http://fr.igihe.com/spip.php?page=mv2\\_article&id\\_article=7243](http://fr.igihe.com/spip.php?page=mv2_article&id_article=7243)

En conclusion, les massacres de Gatumba et de Rahagarika présentent de nombreuses similitudes. Parmi ces éléments ressemblants, on peut citer, outre la proximité du théâtre des faits à la frontière avec la RD Congo, la compassion manifestée de façon sélective par les plus hautes autorités et la mobilisation conséquente des représentants de la communauté internationale au Burundi pour participer à l'inhumation des victimes et prendre la parole. Il y a également la désignation immédiate des auteurs et des mobiles du crime suivie de la nomination d'une commission d'enquête à laquelle une échéance d'un mois est donnée pour établir les faits et les responsabilités dans ce massacre. Dans un pays où l'impunité est devenue la règle<sup>14</sup>, cet empressement soudain pourrait faire craindre une chasse aux sorcières, dans un pays caractérisé par une dérive autoritaire de plus en plus forte.

De tout ce qui précède, l'Organisation SOS-TORTURE/Burundi recommande :

## I. Au Gouvernement

- De tout mettre en œuvre pour assurer la protection aux populations civiles potentiellement menacées par des actes criminels notamment celles des localités frontalières avec les poches des groupes armés en RD Congo ;
- De se garder de toute ingérence dans le dossier judiciaire du massacre de Ruhagarika au regard de fâcheux antécédents dans l'affaire similaire de Gatumba et dans d'autres dossiers judiciaires à haute sensibilité.
- D'assurer un même traitement digne et respectueux à l'égard de toutes les familles et victimes de la barbarie humaine quels que soient les auteurs et leurs positions dans les institutions de l'Etat ou dans les groupes armés.

## II. Aux magistrats

---

<sup>14</sup> Human Rights Watch, Climat d'impunité au Burundi, <https://www.hrw.org/fr.news/2016/10/13.climat-dimpunite-au-burundi/>



- De rechercher et poursuivre les auteurs du massacre de Ruhagarika en toute indépendance et conformément à la loi.
- De tirer des leçons concrètes de l'affaire Gatumba de 2011 pour garantir un procès équitable à tous les justiciables dans le dossier Ruhagarika.

### III. Aux leaders politiques

- D'éviter un langage de manipulation et de désinformation qui attise la haine, la suspicion, la violence et la vengeance à la suite des événements douloureux comme le massacre de Ruhagarika.
- De promouvoir dans leurs discours les valeurs et principes démocratiques de séparation des pouvoirs notamment en sensibilisant leurs militants sur le rôle des seules institutions habilitées à rechercher et poursuivre les criminels comme la Police, les Cours et les Tribunaux
- **IV. A la Communauté Internationale**
- De suivre de près le dossier de massacre de Ruhagarika et au besoin de demander une enquête internationale pour éviter la parodie judiciaire qui a caractérisée le dossier de massacre de Gatumba